

répond à un besoin qui se faisait depuis longtemps sentir au Canada.

Par le passé, il paraissait simplement insensé à un grand nombre d'entre nous que le Canada soit apparemment le seul pays civilisé n'ayant pas de centre national des arts dans sa capitale ou même un autre milieu convenable pour les arts d'interprétation. Étant donné la place que nous occupons parmi les nations et l'opulence remarquable dans laquelle nous vivons comparativement à d'autres pays, il était impossible, je crois, de retarder très longtemps la décision de construire ici un centre national des arts.

Dans les vieux pays, bien entendu, l'élaboration de grands centres d'arts dans les capitales s'est effectuée sur de longues années. Les fondateurs de ces établissements ont été parfois de riches princes héréditaires, parfois des princes marchands, parfois encore, et de plus en plus, au siècle dernier, les États eux-mêmes. Nous avons eu, au Canada, des expériences de ce genre. Il y a 85 ans, lord Lorne a assuré la fondation, à Ottawa, de l'Académie royale du Canada. Il n'y a pas si longtemps, l'initiative des marchands et des hauts fonctionnaires municipaux de Stratford (Ontario) a amené la création d'une organisation remarquable dans le domaine des arts d'interprétation. Pour prendre un exemple plus récent encore, feu M. O'Keefe—où qu'il se trouve aujourd'hui—j'espère qu'il n'est pas à l'endroit où les très purs Torontois ou les citoyens d'York-la-boueuse le voyaient aboutir—serait certes surpris d'apprendre que son nom se rattache tout autant à des arts florissants qu'à sa fameuse bière mousseuse.

Si nous jetons un coup d'œil sur les pays civilisés, nous constatons que, dans l'ensemble, l'État tend nettement à assumer le premier la responsabilité en ce qui concerne les arts et leur épanouissement, en particulier s'il s'agit d'édifices destinés aux arts d'interprétation. Ce bill n'a d'autre effet que de permettre au Canada de se conformer à la tendance générale. Comme l'a dit le sénateur Cameron, si nous comparons ce que nous faisons ici avec ce qu'ont fait d'autres pays qui, dans bien des cas, possèdent beaucoup moins de ressources matérielles utilisables à cette fin, nous n'avons pas à nous inquiéter outre mesure de l'appui excessif que notre pays pourrait accorder aux arts.

En commentant ce bill, je voudrais rendre hommage au gouvernement actuel, non seulement à cause de cette mesure, mais aussi parce qu'il a cherché, de bien d'autres manières, à encourager la communauté culturelle

canadienne. Je m'empresse d'ajouter que cette communauté est vaste et qu'elle est en pleine croissance. Elle englobe aujourd'hui des citoyens de tous les âges. C'est également une importante communauté: la plupart des sénateurs m'accorderont, je crois, que cette partie de notre communauté nationale fait plus que toute autre pour amener ce rapprochement souhaitable et cette compréhension mutuelle entre les diverses cultures canadiennes en attendant la célébration de notre centenaire.

Mes paroles, honorables sénateurs, n'intéressent pas seulement nos deux cultures fondamentales, mais également celles qui les ont suivies, car il est évident que l'explosion culturelle du Canada—car c'est bien l'expression qui convient—au cours des 20 dernières années est due en grande partie aux conditions créées par les immigrants de nombreux pays après la Seconde Guerre mondiale.

Le secrétaire d'État actuel, l'honorable Judy LaMarsh a fait un magnifique apport. Elle serait la première à admettre, je crois, qu'elle a suivi de très près les traces de son prédécesseur, l'honorable Maurice Lamontagne. Tous deux ont été pour la communauté culturelle canadienne des ministres avec lesquels cette communauté pouvait s'identifier, ce qui nous a souvent manqué au cours de notre histoire.

J'ai à peine besoin de dire que cette explosion culturelle des 20 dernières années est étroitement liée à notre prospérité nationale. Le poète Cowper a dit, il y a bien longtemps:

Art thrives most
Where commerce has enriched a busy
coast.

J'imagine qu'il y a des personnes qui émettent de sérieuses réserves au sujet du rôle de l'État dans l'épanouissement des arts. La tradition est tenace du poète et du peintre vivant sous les combles. A ceux qui font ces réserves, je dirais que ce rassemblement de nos valeurs culturelles nationales est une partie de notre progrès national considéré dans son ensemble. Comme l'a démontré clairement l'expérience d'autres pays, il y aura des avantages matériels.

C'est Emerson, je crois, qui a dit que l'art classique est l'art de la nécessité. Il voulait dire que l'art du monde classique traditionnel—en particulier en Grèce et à Rome—est né du besoin des habitants de ces pays d'exprimer leur nationalité. A bien des égards, nous sommes au Canada dans le même état d'expansion nationale que les Grecs et les Romains lorsqu'ils ont créé leurs grands chefs-d'œuvres artistiques. Rien d'étonnant, bien sûr, qu'un bon nombre des chefs-d'œuvres qui ont survécu soient de grands bâtiments.